



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue APPEL DE CANDIDATURES – ARTS VISUELS et MÉTIERS D'ART

Rouyn-Noranda, le 3 novembre 2014 – Pour une 15^e année consécutive, le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT) est heureux de s'associer au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la remise du *Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue*, qui est assorti d'un montant de 5 000 \$. Cette année, **le prix sera remis à un artiste en arts visuels ou en métiers d'art**. Pour cette raison, l'appel de candidatures s'adresse aux créateurs de ces disciplines artistiques seulement. La date limite pour soumettre une candidature est le **lundi 8 décembre 2014**.

En décernant ce prix, le CALQ vise à promouvoir la création artistique en Abitibi-Témiscamingue tout en soulignant l'excellence avec un soutien tangible aux créateurs dont les réalisations se distinguent par leur qualité et leur rayonnement.

Pour poser sa candidature, l'artiste doit avoir à son actif au moins sept ans de pratique artistique professionnelle. Il doit aussi être l'auteur de réalisations artistiques marquantes, résider sur le territoire de la région, exercer une pratique artistique active en Abitibi-Témiscamingue et ne pas avoir reçu de prix ou de bourse de carrière du CALQ au cours des quatre dernières années.

Afin de s'assurer de respecter le processus lié au dépôt d'un dossier, les artistes désirant soumettre leur candidature doivent consulter le document « Lignes directrices 2014-2015 » et remplir le « Formulaire de mise en candidature ». Les deux documents sont disponibles sur le site Web du CCAT au <http://ccat.qc.ca/projet-detail/projet-261.html>.

Le prix sera dévoilé lors d'un évènement qui aura lieu le lundi 13 avril 2015 à La Sarre pour la remise annuelle des Prix d'excellence en arts et culture.